Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-215601642-20251208-25_1204-DE

Ploeren
KÊR PLOVEREN - MORBIHAN SUD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 25/1204
DU 8 DECEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice 28
Nombre de conseillers présents..... 23
Nombre de votants..... 27

Le conseil municipal s'est réuni le huit décembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures à la salle de la mairie, sous la présidence de Gilbert LORHO, Maire, suivant convocation du premier décembre deux mil vingt-cinq.

Présents :
Gilbert LORHO, Maire.
Bernard RIBAUD, Monique THIRE, André GUILLEMOT, Noël ADAM, adjoints au Maire.
Laurence RESNAIS, Guénaëlle DOLOU, Sandrine GOUBAUD, Raymond CASTENDET, Olivier LE COUVIOUR, Emmanuelle LE CHEVILLER, Alain ROGER, Catherine WAREMBOURG, Guy GAHENEAU, Charlotte BERVAS, Jean-Yves LE MENE, Cindy JACQUET, Annick NEUMAGER, Jean-Louis BERTHOU, Yannick CAOUDAL, Gaëlle BUCH, Bernard FLEURY, Evelyne LE MARTELOT, conseillers municipaux.

Absents :
Marie-Andrée QUINIOU qui a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
Sylvie LASTENNET qui a donné pouvoir à Jean-Yves LE MENE
Marie-Noëlle DENECE qui a donné pouvoir à Jean-Louis BERTHOU
Aurélien LE BRETON qui a donné pouvoir à Raymond CASTENDET
Guenhaëlle PEDRONO

Secrétaire de séance :
Cindy JACQUET

OBJET : Création de postes et actualisation du tableau des effectifs ville

Monsieur Bernard RIBAUD, adjoint aux ressources humaines et aux finances présente le rapport suivant :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1 ;

VU le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L.313-1 ;

VU l'avis favorable du CST en date du 27 novembre 2025;

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Compte tenu de la nécessité de service du pôle culturel et du pôle technique-urbanisme il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la ville selon les modifications suivantes au 1ER Février 2026 :

- De créer un emploi d'adjoint technique (temps complet) au service technique ;

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-215601642-20251208-25_1204-DE

- D'augmenter le temps de travail d'un emploi d'adjoint d'animation de 28 h à 35 h pour le service de la médiathèque (mission de lecture publique demandée par l'Agglomération, augmentation de 30 % de l'accueil du public, activité en hausse liée à la saison culturelle du Triskell).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'APPROUVER** les propositions ;
- **de MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence ;
- **de CHARGER** Monsieur le Maire d'en fixer par arrêtés les modalités pratiques ;
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par un vote à main levée et à l'unanimité.

Fait à Ploeren, le 8 décembre 2025

Le Maire,
Gilbert LORHO

MAIRIE DE PLOEREN (MORBIHAN)

La secrétaire de séance,
Cindy JACQUET